

Le Premier ministre supervise la commémoration de la Journée Internationale de Lutte contre  
la Pauvreté

# Des avancées significatives en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations

Notre pays a célébré hier à l'instar de la communauté internationale la journée internationale de la lutte contre la pauvreté.

Les manifestations organisées dans ce cadre au Centre Culturel Marocain ont été supervisées par le Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck qui a également inauguré pour la circonstance l'exposition des coopératives féminines, des organisations non gouvernementales organisées en partenariat avec le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion M. Hamadi Ould Meimou a présenté un bilan succinct de l'action ciblée en faveur des populations les plus pauvres et vulnérables, conformément aux orientations du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, adopté par la Mauritanie en janvier 2001.

La Mauritanie a ainsi été l'un des premiers pays à élaborer de manière participative et à adopter un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, document central de la politique de développement économique et social du pays.

Le Premier ministre a visité par la suite les stands de l'exposition des coopératives féminines et des ONG.



Lire page 3

## Des avancées significatives en matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations

Le Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, a présidé dimanche après-midi au Centre Culturel Marocain, la Commémoration de la Journée Internationale de Lutte contre la Pauvreté et inauguré l'exposition des coopératives féminines, des organisations non gouvernementales en partenariat avec le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion.

La Mauritanie, l'un des pays d'avant-garde pour la lutte contre la Pauvreté est à sa 3<sup>e</sup> édition de célébrer la journée internationale contre la Pauvreté en collaboration avec le PNUD.

A cette occasion, le Commissaire aux Droits de l'Homme à la lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion M. Hamadi Ould Meïmou a prononcé le discours suivant :

« Excellence Monsieur le Premier Ministre  
Messieurs les Ministres  
Excellence Messieurs les Ambassadeurs

Madame la Représentante Résidente du PNUD

Mesdames et Messieurs les Représentants de nos partenaires au développement  
Mesdames et Messieurs

A l'instar de la communauté internationale, la Mauritanie célèbre aujourd'hui, 17 octobre, la journée internationale de la lutte contre la pauvreté. Cette commémoration m'offre l'occasion de présenter un bilan succinct de l'action ciblée en faveur des populations les plus pauvres et vulnérables, conformément aux orientations du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, adopté par la Mauritanie en janvier 2001.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

La lutte contre la pauvreté et l'ignorance, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations ont constamment été au centre des préoccupations du Président de la République, Monsieur Maouiya Ould Sid'Ahmed Taya. La Mauritanie a ainsi été l'un des premiers pays à élaborer de manière participative et à adopter un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, document central de la politique de développement économique et social du pays.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Sur le plan institutionnel, notre pays a mis en place des instruments novateurs à travers :

la création du Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, une administration de mission concrétisant une vision originale ayant pour finalité d'affirmer le caractère indivisible et complémentaire des droits de l'homme,

l'adoption d'une loi d'orientation relative à la lutte contre la pauvreté, et  
l'élaboration de Programmes Régionaux de Lutte contre la Pauvreté, traduisant la volonté des pouvoirs publics d'associer les bases d'une décentralisation effective,



l'adoption d'un cadre légal et réglementaire favorisant l'émergence d'un secteur privé dynamique et la professionnalisation des acteurs de la société civile, dans une optique de partenariat tripartite Etat - société civile - secteur privé pour assurer l'atteinte des objectifs du Millénaire en matière de développement humain durable.

Excellence Monsieur le Premier



Ministre

Mesdames et Messieurs

Sur le plan opérationnel, des programmes ambitieux en faveur des poches de pauvreté et des groupes les plus défavorisés, en milieu rural comme en milieu péri-urbain, ont été mis en œuvre dans les domaines prioritaires que sont l'eau potable, l'habitat social, les infrastructures socio-économiques de base avec une approche à haute intensité de main d'œuvre, les activités génératrices de revenu et le micro-crédit.

Une attention particulière a été également accordée à l'insertion des groupes les plus vulnérables de la population, à travers la formation professionnelle des jeunes sans qualifica-

tion, la re-qualification des diplômés de l'enseignement supérieur et les filets de sécurité.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

La conception et la mise en œuvre de ces programmes se font à travers une approche participative impliquant pleinement les populations bénéficiaires et leurs représentants élus, l'Administration, les organisations de la société civile et du secteur privé, ainsi que les partenaires au développement.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté menés par le Commissariat s'intègrent parfaitement dans la politique du Gouvernement en matière de développement économique et social, mise en œuvre sous la conduite du Premier Ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck, et qui a permis de réaliser des avancées significatives en termes de réduction de la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Ainsi, le pourcentage des pauvres est passé de 56% en 1990 à 50% en 1996 et 46,3% en 2000. Les projections de ces chiffres pour l'année 2004 prévoient un niveau de pauvreté en constante diminution, de l'ordre de 41,3%.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

L'année 2004 constitue une année

charnière dans le processus du développement durable de notre pays, avec l'achèvement du premier plan quadriennal d'action du CSLP couvrant la période 2001-2004 et l'élaboration du second plan d'action pour la période 2005-2008, qui permettra de consolider les acquis et de mieux prendre en compte notamment les exigences de protection de l'environnement, de promotion de l'emploi, de la dimension genre, d'épanouissement de la jeunesse, de modernisation de l'Administration et de bonne gouvernance.

Ce processus permettra également d'approfondir la réflexion visant à limiter la vulnérabilité de notre pays face aux chocs exogènes, notamment ceux liés à la sécheresse et à l'invasion acridienne.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Les programmes ciblés de lutte contre la pauvreté et d'insertion seront intensifiés, avec la poursuite de la mise en œuvre notamment des programmes :

• PASK : de lutte contre la pauvreté en Aftout Sud et au Karakoro,  
• «Lehdade» en zone frontalière Sud-Est,

• «Toumze» de filet de sécurité en milieu rural,

• «Twize» en milieu péri-urbain,

• PNIME: programme national intégré de promotion de la micro et petite entreprise, et

• d'insertion des groupes vulnérables.

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs

Avant de vous inviter à la visite de l'exposition organisée à l'occasion de la Journée Internationale de la lutte contre la pauvreté, permettez-moi de présenter nos plus vifs remerciements à nos partenaires au développement, qui n'ont cessé d'apporter leur soutien aux efforts de développement de notre pays et d'amélioration constante des conditions de vie de nos populations. Je vous remercie».

Après, Mme Cécile Molinier, représentante résidente du PNUD en Mauritanie a lu le message de l'Administrateur du PNUD qui a déclaré qu'il voudrait saisir « cette

occasion pour redoubler toute la disponibilité du PNUD et du système des Nations Unies dans son ensemble à accompagner de leur expertise et de leur conseil, le gouvernement mauritanien dans la lutte inlassable qu'il mène contre la pauvreté et pour réaliser les objectifs du millénaire ».

Par la suite, elle a indiqué que ces objectifs visent à réduire la pauvreté de moitié, à éliminer la faim, à scolariser les garçons et les filles, à enrayer la propagation des maladies tel le VIH/SIDA, le paludisme, entre autres. Elle a encore révélé dans ce message que « déjà des milliers de jeunes du Nord comme du Sud montrent ce qui est possible d'accomplir dans la lutte



contre la pauvreté mondiale et au sein de leurs communautés respectives et au-delà des frontières.

Après cet échange d'allocution, le Premier ministre, Maître Sghair Ould M'Bareck a coupé le ruban symbolique de inauguration ainsi l'exposition des coopératives féminines, des ONG en partenariat avec le Commissariat.

Le Premier ministre a visité les différents stands, prodigué conseils et écouté des explications détaillées sur le partenariat existant entre ces Associations et le CDHLCPI.

Il est à signaler que cette cérémonie de commémoration de la journée internationale de lutte contre la Pauvreté s'est déroulée en présence des Ministres de l'Intérieur, des Postes et Télécommunications, de la Justice, des Affaires Economiques et du Développement, de l'Hydraulique et de l'Energie, du Commissaire à la Sécurité Alimentaire, des conseillers au Premier ministre, du wali de Nouakchott, des représentants d'ONG nationales et internationales ainsi que d'autres hautes personnalités.

### Témoignages

#### Satisfaction pour l'appui apporté aux groupements associatifs

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre la pauvreté présidée hier par le Premier ministre Maître Sghair Ould M'Bareck, l'AMI a recueilli les témoignages des responsables de quelques ONG qui ont pris part à cette manifestation à travers une exposition organisée par le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLCPI).

Madame Hawa War, coordinatrice de l'association d'appui aux groupements de production, aux artisans et au secteur informel s'est d'abord félicitée de l'organisation de cette journée avant de définir l'objectif principal de l'AGPI qui est de lutter contre la pauvreté et l'ignorance. Les axes d'intervention de l'association dit-elle sont entre autres: la culture, la broderie, la teinture, l'épargne crédit, la culture maraichère et fruitière.

Madame War a remercié le commissariat pour les

efforts qu'il ne cesse de consentir en faveur des ONG et de la société civile en général.

L'association pour le développement économique et sociale de Sanghé Diéri (ADS) présidée par M. Mohamed Karé Dia a été créée il y a seulement 5 ans, mais elle a réalisé plusieurs actions notamment dans le domaine du maraîchage et de la riziculture a dit M. Dia qui a révélé que le commissariat a apporté en 2003 son appui à l'ADS par la réhabilitation de ses périmètres agricoles.

Pour Sahli Ould Hamoud, président de l'ONG Najah, cette exposition organisée par le CDHLCPI est une aubaine pour lui dans la mesure où elle lui permet d'échanger d'expérience avec les autres d'autant plus que la commune de Ghabou dont il est originaire est enclavée surtout pendant cette période d'hivernage.

L'ONG de M. Alpha Ould Hamady de Khaïla

dépendant de la commune de ARR créée en 1995 a une solide expérience dans le domaine du maraîchage et de la riziculture.

Selon M. Alpha, si elle n'était pas confrontée au problème de la conservation de ses produits, elle avait pu subvenir aux besoins alimentaires de ses habitants pendant une bonne partie de l'année.

C'est pour la première fois que Khaliya Mint Bilal prend part à une exposition. Son ONG intervient dans plusieurs secteurs allant du maraîchage à l'agriculture en passant par le tissage.

L'un des problèmes auquel est confronté son ONG est la divagation animale.

Elle souhaiterait à cet égard que le CDHLCPI lui apporte son appui en grillage pour protéger son champ contre les animaux. Elle a enfin remercié le commissariat pour cette heureuse initiative.

B. Diagona